

Atelier « 10 tables de discussions »

Réduction des pertes alimentaires dans les circuits de distribution

Comment optimiser la gestion des surplus d'inventaires

Animé par Éléonor Nouel (CERIEC) et
Élise Corneau-Gauvin (La Transformerie)

Dans le cadre du Rendez-vous annuel du pôle bioalimentaire en avril 2025, des tables de discussion ont été organisées afin de faire émerger des pistes concrètes pour soutenir le développement d'un système bioalimentaire durable au Québec. Cette démarche visait à enrichir la programmation du Pôle bioalimentaire en s'appuyant sur l'intelligence collective et les expertises de terrain.

Bonnes pratiques et initiatives

- Contrôle de la chaîne du froid : suivi avec enregistreurs, télémétrie avec alarmes, gestion des variations, mise en place de solutions alternatives.
- Application du principe First In, First Out pour la gestion des inventaires.
- Segmentation des pertes selon les étapes de la chaîne (production, transformation, distribution).
- Réflexion sur la qualité perçue des aliments à chaque maillon.
- Circuit court de distribution favorisé pour limiter les pertes et réduire les impacts logistiques.
- Accompagnement des PME intégrant la réduction des pertes dans les programmes de formation ou d'appui au démarrage.
- Sensibilisation à l'importance de qualité des emballages (primaires, secondaires, tertiaires) pour limiter les pertes.
- Redistribution alimentaire des invendus vers les banques alimentaires, avec questionnement sur l'équité du niveau de protection offert à ces produits.
- Pratiques de redistribution en cas de bris entre producteurs et partenaires logistiques pour éviter le gaspillage.
- Robotisation de la gestion des surplus dans les entrepôts : piste prometteuse pour revaloriser les pertes.

Éléments manquants

- Absence de modélisation de la chaîne et de ses flux pour cibler les interventions.
- Manque de formation ou d'engagement du consommateur dans les efforts de réduction des pertes.
- Nécessité de traiter en priorité les matières les plus anciennes (mauvais roulement).
- Intervention trop tardive des expert·es dans les projets de transformation ou de distribution.
- Temps et ressources limitées pour les PME, frein à l'adoption de solutions de suivi ou de robotisation.
- Données sous-utilisées : absence ou non-exploitation des données sur les pertes et sur la gestion des inventaires.

Actions à prioriser

1. Mettre en place une modélisation claire des chaînes d'approvisionnement
 - Élaborer une structure de suivi permettant d'identifier où les pertes surviennent.

- Intégrer des indicateurs liés aux flux, à la durée de conservation, à l'optimisation des inventaires.
- 2. Favoriser la mutualisation et une vision intégrée de la chaîne
 - Développer des outils pédagogiques pour améliorer la compréhension des enjeux de pertes par tous les maillons.
 - Favoriser des regroupements logistiques ou des chaînes de valeur partagées entre acteurs.
- 3. Réduire la longueur et les frictions dans la chaîne d'approvisionnement
 - Prioriser les circuits courts et les moyens de redistribution efficaces.
 - Appuyer le développement de solutions numériques et robotiques pour la gestion des surplus.
 - Améliorer la collecte et l'utilisation des données pour suivre les pertes et ajuster les pratiques.